

**RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN**

Paix - Travail - Patrie

**PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE**

**CABINET CIVIL**

**CELLULE DE COMMUNICATION**



**REPUBLIC OF CAMEROON**

Peace - Work - Fatherland

**PRESIDENCY OF THE REPUBLIC**

**CIVIL CABINET**

**COMMUNICATION UNIT**

# **Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale**

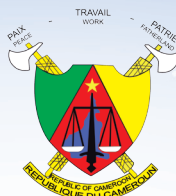
---

---

**Yaoundé, 23 décembre 2016**

.....  
**DOSSIER DE PRESSE**  
.....

Notre site : [www.prc.cm](http://www.prc.cm)



## ENJEUX DU SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT D'AFRIQUE CENTRALE

**L**e Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale réunit les six pays membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

### 1. LE CONTEXTE

Ce Sommet intervient dans un contexte particulier marqué par un ensemble d'événements auxquels il devra apporter des éléments de solutions. Il s'agit notamment de la baisse continue des cours des matières premières induisant une crise de réserve dans la zone; la crise sécuritaire dans la sous-région; l'entrée en vigueur de l'Accord de Partenariat Economique (APE) entre le Cameroun et l'Union européenne; la mise en place d'une meilleure synergie entre la CEMAC et la CEEAC; les négociations dans le cadre d'une zone de libre échange continentale.

### 2. LA BAISSSE DES COURS DE MATIÈRES PREMIÈRES

Comme le Cameroun, pratiquement tous les pays de la CEMAC sont producteurs et exportateurs de matières premières. L'environnement économique international morose ne permet plus d'obtenir des opportunités avantageuses. On assiste en effet à la chute généralisée des cours de ces matières premières, notamment le pétrole, le

cacao, le café, la banane, le coton, etc. Cette situation constitue une contrainte pour les économies en général, et pour les économies de la zone CEMAC en particulier, du fait de leur forte exposition à la volatilité des cours de matières premières. L'une des issues possibles est de promouvoir la diversification des économies, mais aussi et surtout la transformation au maximum avant les exportations des biens produits localement.

### 3. LA CRISE SÉCURITAIRE

La situation d'insécurité dans certains Etats (Cameroun et Tchad) causée notamment par les attaques de la secte terroriste Boko Haram, la situation des réfugiés nigériens dans la partie septentrionale du Cameroun, celle des réfugiés centrafricains à l'Est du Cameroun et la crise post électorale au Gabon, constituent des sujets de préoccupation.

Ces diverses situations ainsi que les mesures de sécurité mises en place par les différents Etats, affectent considérablement les activités des populations dans la sous-région, ce qui se répercute sur l'activité économique de la CEMAC.

### 4. L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'APE ENTRE LE CAMEROUN ET L'UNION EUROPÉENNE

L'APE entre le Cameroun et l'Union

européenne, initialement prévu entre l'Afrique Centrale et l'Union européenne, est entrée en vigueur le 04 août 2016.

En rappel, l'APE constitue une opportunité de moderniser notre économie à condition d'y adosser une politique économique volontariste, notamment le secteur industriel en le rendant plus compétitif. Il s'agit par exemple de la réduction des coûts de production due à l'acquisition bon marché des intrants importés, qui se traduirait par un accroissement de la production destinée au marché domestique. Par ailleurs, les prix des produits domestiques vendus sur le marché intérieur baisseraient aussi sous l'effet d'une plus grande compétitivité des substituts importés.

Au niveau commercial, l'APE présente une opportunité pour les pays de la CEMAC d'accroître leurs parts de marchés à l'international à condition de produire en qualité et en quantité et de façon compétitive.

Il convient de rappeler que le Cameroun s'inscrit dans la suite du processus de négociations commerciales, entamé depuis 1957 avec le traité de Rome et qui a successivement donné lieu à plusieurs conventions (Yaoundé, Lomé I à IV par exemple) entre l'Europe et les pays ACP. L'Accord de Cotonou a été conclu en juin 2000 comme élément de consensus des relations commerciales entre les deux groupes.

Cet accord fixe également le cadre de référence des accords de libre-échange à négocier avec l'Union européenne (UE) à savoir, l'Accord de Partenariat Economique (APE), dont l'un des buts est d'améliorer l'accès au marché pour les pays ACP et de consolider l'intégration économique régionale.

Plusieurs Etats notamment des pays ACP

ont déjà signé et ratifié l'APE. Au niveau africain, outre le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Ghana l'ont déjà fait.

Avec l'entrée en vigueur de l'APE entre le Cameroun et l'UE, plusieurs biens en provenance de l'Europe entreraient dans la zone CEMAC sans payer les droits de douane. Cette situation pourrait être, si rien n'est fait, préjudiciable pour certains pays de sous-région.

Les Chefs d'Etat pourraient prendre une position commune sur la question sur la base d'un calendrier d'adhésion à un APE global Afrique Centrale-Union européenne.

## **5. LA MISE EN PLACE D'UNE MEILLEURE SYNERGIE CEMAC- CEEAC**

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), qui est l'une des cinq Communautés régionales suivant la division effectuée par l'Union africaine, évolue sur le terrain avec d'autres organisations sous-régionales dont la CEMAC. Il est donc important d'envisager une meilleure synergie entre ces deux organisations et à terme, penser à leur fusion comme en Afrique de l'Ouest. La mise en œuvre de ce projet est entamée.

## **6. LES NÉGOCIATIONS DANS LE CADRE DE LA ZONE DE LIBRE ÉCHANGE CONTINENTALE**

L'Agenda 2063 de l'Union africaine visant à mettre en place une union douanière d'ici fin 2017, prévoit une zone de libre échange continentale (ZLEC). La plupart d'autres Communautés économiques régionales semblent avoir une position commune sur un ensemble de points donnés mais l'Afrique Centrale s'illustre encore par des positions étatiques.

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

CABINET CIVIL

CELLULE DE COMMUNICATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

CIVIL CABINET

COMMUNICATION UNIT

## SITUATION ECONOMIQUE ET MONETAIRE EN AFRIQUE CENTRALE ZONE CEMAC

### 1. DE BONNES PERFORMANCES JUSQU'EN 2014

**A**u lendemain de la crise financière internationale de 2008-2009, les pays de la CEMAC ont enregistré de bonnes performances économiques et financières, tirant profit d'un environnement international qui était alors globalement favorable.

Avec une croissance mondiale en hausse, un accroissement sensible des termes de l'échange et une liquidité abondante qui a contribué à assouplir les conditions financières, les pays de la CEMAC ont enregistré une croissance réelle de leurs économies de 4,3 % en moyenne entre 2010 et 2014. Ils ont également engrangé d'importants excédents budgétaires et de balances des paiements et ont connu un renforcement global de la liquidité qui a profité autant aux Trésors publics nationaux qu'au secteur bancaire.

Cette évolution favorable a permis à la BEAC de se doter de réserves extérieures importantes qui ont, en moyenne, représenté 7,5 mois d'importations de biens et services pendant cette période.

Dans cet intervalle, les pays de la CEAMC se sont quasiment tous orientés vers de vastes programmes de développement, afin de réduire le déficit infrastructurel occasionné

par la grande crise des décennies 80-90. Des engagements importants ont été pris au plan national et communautaire, visant à faire de la sous-région, un espace économique émergent dans un horizon compris entre 2025 et 2035, en fonction des ambitions affichées par chaque pays.

### 2. DES DÉFIS IMPORTANTS DEPUIS LA SECONDE MOITIÉ DE L'ANNÉE 2014

Mais, depuis la seconde moitié de l'année 2014, les économies de la CEMAC sont confrontées à d'importants défis aussi bien d'ordre sécuritaire, qu'économique et financier.

Au plan économique et financier, en particulier, les termes de l'échange ont baissé de plus de 47,3 % par rapport à leur niveau de 2014 suite principalement avec la chute des cours du pétrole brut. Le pétrole fournissait en 2014 près de 40% des recettes budgétaires et des exportations totales et contribuait pour près de la moitié à la richesse de la sous-région.

L'environnement extérieur s'est fortement dégradé, avec comme conséquence principale, un net ralentissement de la croissance et une détérioration rapide des finances publiques et des balances des paiements.

Certes, le degré de dépendance au pétrole des différents pays était (et est encore aujourd'hui) assez variable en fonction du niveau de diversification des économies, mais les effets néfastes du choc pétrolier ont été perceptibles dans tous les pays dès la fin de l'année 2014.

En 2015, la situation sécuritaire s'est nettement améliorée dans la sous-région, même si elle a continué d'exercer une forte pression sur les budgets de certains Etats.

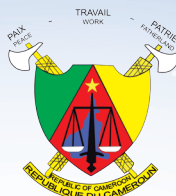
En revanche, la situation économique s'est davantage détériorée, en raison du recul de plus de 55% des prix du pétrole en l'espace d'un an. La croissance économique a diminué de plus de la moitié passant d'après le FMI, de 4,8% en 2014 à 2,4% en 2015 à cause de la baisse des investissements publics et des faibles revenus tirés du pétrole. En 2016, le taux de croissance est estimé à 1,7% selon le FMI et à 0,7% selon la BEAC. Les variations de la performance économique par pays devraient, quant à elles, dépendre, entre autres, de la capacité de résilience de chacun à faire face aux chocs.

Dans le même temps, les déficits budgétaire et extérieur courant devraient encore se creuser. Le déficit budgétaire atteindrait,

selon le FMI, 9 % du PIB en 2016 alors qu'il n'était encore que de 1,8 % en 2014, tandis que celui du solde courant de la balance des paiements passerait de 7 % du PIB en 2014 à 14,8 % en 2016.

La dégradation rapide de l'environnement international a surpris les Etats de la CEMAC. Confrontés, pour plusieurs d'entre eux, à des tensions sécuritaires importantes et engagés, dans leur totalité, dans la réalisation d'ambitieux programmes d'émergence, la plupart des pays n'ont que très faiblement réagi à la chute des cours du pétrole et des recettes budgétaires qui en ont résulté, avec pour conséquence un recours massif à l'endettement intérieur et extérieur pour couvrir leurs besoins de financement croissants. On a dès lors enregistré une augmentation rapide des tirages au titre de la dette extérieure, une intensification du recours aux avances de la Banque Centrale et l'augmentation considérable des émissions de titres publics, souscrits majoritairement par les banques commerciales.

Cette situation, porteuse de risques majeurs, survient à un moment où les perspectives économiques mondiales présentent de nombreuses incertitudes.



## DEFIS ACTUELS POUR LES ECONOMIES DE LA CEMAC

**L**es défis auxquels les pays de la CEMAC sont actuellement confrontés sont de plusieurs ordres, à l'instar de la menace terroriste qui, bien qu'ayant baissé au cours des derniers mois, oblige encore plusieurs d'entre eux (Cameroun, Tchad) à allouer des ressources budgétaires importantes à la sécurité et à la défense.

1. L'incertitude d'un redressement à court terme des prix du pétrole ne permet pas d'espérer une amélioration rapide des marges de manœuvre budgétaires des Etats. Cette situation est imputable à la morosité de la croissance économique mondiale, en particulier dans les économies émergentes, confrontée par ailleurs à la montée des incertitudes engendrées par la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne, la persistance d'une crise migratoire de grande ampleur et la montée des tensions géopolitiques dans plusieurs régions du globe.
2. Certaines mesures mises en œuvre par la BEAC pour accompagner les Etats et leur permettre de répondre temporairement à la chute des recettes pétrolières ont atteint leurs limites. Il s'agit de l'abaissement du taux directeur de la Banque Centrale, l'augmentation des avances aux Trésors publics nationaux et bien d'autres mesures dont l'objectif vise l'augmentation de la liquidité bancaire. Au cours de ce Sommet, on verra si ces mesures ont produits les résultats espérés.
3. Bien que les taux d'endettement public demeurent encore à des niveaux acceptables, les conditions financières internationales ont commencé à se durcir depuis la fin de l'année 2015, en lien avec le resserrement de la politique monétaire américaine et le climat généralisé de volatilité financière qui règne dans plusieurs pays émergents. En ajoutant à l'accroissement rapide des encours de dettes extérieures, dont certaines ont été contractées récemment à des conditions non concessionnelles, cette situation contribue à alourdir le fardeau de la dette de plusieurs pays, dont les profils de risque commencent à être jugés élevés par le FMI, tout en rendant plus difficiles les conditionnalités de l'endettement extérieur des Etats membres de la CEMAC.
4. Les difficultés économiques actuelles ont commencé à peser sur la qualité des portefeuilles des banques, qui enregistrent ces dernières années une augmentation rapide de leurs créances en souffrance et douteuses, et sur leur liquidité. Bien qu'elles aient pu bénéficier des concours de la Banque Centrale qui leur ont permis de poursuivre sereinement leurs activités, notamment l'acquisition des titres publics émis par les Etats, les banques de la CEMAC sont, elles aussi, confrontées à une limitation de leurs marges d'intervention et pourraient très rapidement se trouver en crise si la

situation actuelle n'est pas inversée.

5. Plusieurs agences internationales de notation se sont inquiétées ces derniers temps de la chute des réserves internationales de la CEMAC et du risque qu'elle fait peser sur la crédibilité d'ensemble de la sous-région.
6. Dans la compétition interrégionale, la CEMAC semble en décrochage considérable face à l'UEMOA sur un certain nombre d'indicateurs. En 2015, la croissance économique a diminué

de moitié en zone CEMAC et n'a pas suivi le rythme des groupes de pays de référence d'Afrique Subsaharienne. Les recettes non-pétrolières ont baissé plus considérablement dans les Etats membres de la CEMAC que dans des pays comparables d'Afrique Subsaharienne. Les déficits budgétaire et courant de la CEMAC ont été les plus importants, comparés aux autres groupes de pays de référence. Le climat des affaires a pâti de cette situation, limitant l'investissement privé et entravant la diversification des économies de la zone.



## SITUATION PAYS PAR PAYS

La situation de chaque Etat de la zone se présente de la manière ci-après :

### 1. CAMEROUN

Le Cameroun fait preuve de résilience face aux différents chocs exogènes du fait d'une meilleure diversification de son économie à la base de la bonne tenue des activités non pétrolières, renforcée par les grands projets et leurs effets induits sur les autres branches de l'économie. Le Cameroun devrait enregistrer un taux de croissance de 5% en 2016 contre 5,8% en 2015 et 5,9% en 2014.

### 2. CONGO

Après le rebond à environ 6,8% en 2014, l'activité économique a enregistré un ralentissement en 2015 (2,3%) et le taux de croissance devrait atteindre 1,7% en 2016 selon le FMI. Mais les perspectives économiques restent tributaires de la persistance des faibles cours du pétrole, de l'entrée en exploitation des nouveaux puits de pétrole, du dynamisme des secteurs des transports et de l'agriculture, et de relance des investissements publics notamment les grands travaux.

### 3. GABON

Malgré la chute des cours des hydrocarbures, qui a réduit les recettes fiscales, le taux de croissance au Gabon devrait se situer à 3,2% en

2016 contre 4% en 2015. Cette performance est liée à la bonne dynamique du secteur non pétrolier notamment le manganèse et la transformation du bois qui continuent à jouer un rôle majeur. Les actions engagées par les autorités devraient maintenir ce dynamisme de l'activité non pétrolière à moyen terme.

### 4. GUINÉE EQUATORIALE

En raison de l'importance des hydrocarbures (90% du PIB, 87% des recettes fiscales et 89% des exportations), la chute des cours du pétrole s'est répercutée sur les dépenses d'investissement public, moteur de la croissance. Ainsi, le PIB qui s'est contracté de 7,4% en 2015, devrait enregistrer une nouvelle baisse (-9,8%) en 2016, selon les estimations du FMI. En cas de non remontée des cours du pétrole, la récession devrait se poursuivre, du fait de la quasi-inexistence du secteur non pétrolier dans ce pays.

### 5. RCA

La reprise économique entamée en 2014 dans ce pays s'est poursuivie en 2015 avant d'être interrompue par la résurgence de la crise sécuritaire et politique, avec pour conséquence de porter le taux de croissance du PIB réel à 4,1%. En 2016, ce taux devrait se situer à 5,2% selon le FMI. La situation de la RCA continuera de peser sur les activités des industries extractives, notamment de



diamant avec des conséquences négatives sur la dynamique économique.

## **6. TCHAD**

L'économie tchadienne, particulièrement tributaire de l'activité pétrolière, devrait connaître une récession en 2016. Après avoir atteint 6,9% en 2014 et 1,7% en 2015, le taux de

croissance du PIB pourrait se situer à -1,1% en 2016, en raison essentiellement de la chute des cours du pétrole sur les marchés internationaux. Cette récession devrait se traduire par une réduction importante des investissements publics et une baisse de la demande intérieure, en liaison avec les coupes budgétaires (baisse de 40% du budget en 2017).



## AUTRES DONNEES SUR LA SITUATION DE LA CEMAC

### 1. L'INFLATION

L'inflation dans la zone CEMAC demeure maîtrisée et se situe en deçà du seuil de 3%. Selon la BEAC, le taux d'inflation en 2016 devrait être de 3% contre 2,5% en 2015.

### 2. L'AGGRAVATION DU DÉFICIT BUDGÉTAIRE

Les pays de la CEMAC connaissent depuis 2012 un déficit budgétaire qui s'aggrave au fil des années ; celui-ci devrait atteindre 5,1% du PIB de la zone en 2016 contre 4,6% en 2015. Ce déficit est notamment tiré par la mise en œuvre de vastes projets d'investissement dans certains pays de la zone (Cameroun, Congo et Guinée Equatoriale) dans un contexte de baisse des recettes pétrolières et d'accroissement des dépenses sécuritaires dans autres pays (Cameroun, Tchad, RCA). Selon la BEAC, le déficit budgétaire devrait se situer à 7,9% du PIB en 2016.

### 3. LA PERSISTANCE DU DÉFICIT DE LA BALANCE COURANTE

La chute des cours des matières premières avec ses conséquences sur les exportations en valeur a induit un déficit de la balance courante de la zone CEMAC, qui devrait se poursuivre en 2016. Ce déficit est plus prononcé au Congo, en Guinée Equatoriale et au Tchad.

Le FMI estime le déficit de la balance courante de la zone à 6,7% du PIB en 2016 contre 9,2% en 2015.

### 4. LA CHUTE DES RÉSERVES

Depuis 2014, on observe une forte dégradation des comptes extérieurs des pays de la CEMAC induite principalement par des déficits publics, avec pour conséquence une diminution sensible des réserves de change. En effet, dans la plupart des pays de la zone, la hausse des dépenses publiques, s'est traduite par une hausse des biens importés et une sortie importante de devises, concomitamment avec la baisse des entrées de devises liée à la valeur des exportations, notamment celle du pétrole. Ces réserves de change, estimés d'après le FMI à près de 5,5 mois d'importations de biens et services en 2015, devraient se situer en fin 2016 à près de 3,4 mois.

### 5. LE STOCK DE LA DETTE

Jusqu'en 2013, le stock de la dette dans la zone CEMAC était relativement faible et largement en dessous du niveau moyen des autres pays de l'Afrique subsaharienne. Mais, avec la conjoncture internationale défavorable et la mise en œuvre des vastes programmes d'investissement volontariste dans la plupart des pays de la zone, le stock de la dette a enregistré un accroissement sensible dès 2014, passant ainsi de 22,3% du PIB en 2013 à 39,2% en 2016, selon le FMI. Soit une augmentation de 17 points en trois ans. Cette situation a amené le FMI à réévaluer à la hausse le niveau de risque de la dette de plusieurs pays.



## QUELQUES PISTES DE SOLUTIONS FACE A LA SITUATION ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE LA CEMAC

Les principales options envisagées sont :

- A court terme, un ajustement vigoureux mais bien structuré pour contenir les déséquilibres macroéconomiques et limiter les pressions sur la monnaie ;
- A moyen terme, un changement éventuel de cap de la gestion macroéconomique.

### 1. AJUSTEMENT VIGOUREUX ET STRUCTURÉ

Pour faire face à l'urgence, les pays de la CEMAC devraient sans tarder mieux encadrer leurs dépenses budgétaires.

Dans le domaine des dépenses de fonctionnement, des efforts devraient être fournis pour maîtriser la masse salariale, réduire les dépenses courantes non essentielles, ainsi que les transferts et subventions.

Quant aux dépenses d'investissement, elles devraient autant que possible se limiter à celles qui sont les plus indispensables à court terme (notamment les dépenses liées aux engagements déjà pris), les autres devant être reprogrammées en fonction des capacités budgétaires et financières à moyen et long terme des Etats, et de leur impact projeté sur la croissance et sur l'emploi.

Les possibilités d'une augmentation notable des recettes non pétrolières devraient être exploitées à travers la poursuite

et l'intensification des réformes et la modernisation des systèmes fiscaux nationaux. Dans cette optique, les administrations fiscales devront être mieux outillées pour suivre efficacement la taxation des grandes entreprises, notamment les multinationales, dont les comptabilités sont de plus en plus complexes et orientées vers l'optimisation fiscale.

Pour une meilleure structuration des efforts d'ajustement, il est indispensable qu'une attention particulière soit accordée à la qualité des dépenses publiques et à l'efficacité des mesures fiscales prises. Car, il est connu que des politiques de bonne qualité limitent à la fois le coût et la durée de l'ajustement, tout en contribuant à la relance rapide et durable de l'économie.

Il est donc urgent de stabiliser les économies de la CEMAC, tout en réunissant au mieux les conditions de leur relance rapide. Par ailleurs, l'amélioration significative de la qualité de l'endettement est primordiale, afin que les ressources issues de la dette contribuent effectivement à booster la croissance économique et l'emploi dans la sous-région.

### 2. COOPÉRATION AVEC LE FMI

Une coopération renforcée avec le FMI pourrait permettre aux pays de la CEMAC de bénéficier de l'assistance technique et

financière de cette institution, dont la caution semble utile pour la crédibilité d'ensemble de la sous-région, mais également de densifier les actions menées avec les autres partenaires techniques et financiers.

Les pays de la CEMAC, qui ont récemment fait l'objet de notation internationale, ont vu leur note maintenue avec une perspective stable. Une dégradation de leur notation, voire de la zone toute entière, serait un facteur de risque important pour l'image de la sous-région et pour les possibilités d'endettement des Etats membres.

Tout en contribuant à préserver la qualité de la signature des pays de la CEMAC, la conclusion de nouveaux programmes avec le FMI permettrait aux pays de la sous-région d'accroître leur accès au financement international concessionnel, de réduire également la pression sur la monnaie commune, et d'améliorer la qualité de l'endettement non concessionnel.

A moyen terme, le contexte extérieur dépressif actuel remet au goût du jour l'impérieuse nécessité d'un changement de cap décisif pour tous les pays pétroliers de la CEMAC. Au moment où les marges de manœuvre budgétaires s'amenuisent et les avoirs de réserves s'effondrent, des actions doivent être menées en vue de réduire durablement la dépendance à l'égard des matières premières, diversifier et industrialiser les économies, de façon à accroître significativement les

capacités endogènes de transformation et de valorisation de l'énorme potentiel dont regorge la CEMAC en ressources naturelles.

Les pays membres de la CEMAC devraient accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles, notamment l'assainissement de l'environnement des affaires, la lutte contre la corruption, l'amélioration de la gouvernance publique et le renforcement de l'intégration sous-régionale.

Ces actions devraient faciliter l'émergence d'un secteur privé à même de relever les défis du développement auxquels les pays sont confrontés. En outre, une surveillance accrue doit être maintenue sur l'endettement des pays à travers l'adoption de stratégies garantissant la viabilité de la dette, tout en reposant davantage sur les emprunts concessionnels et les sources de financement internes et non monétaires. Cela permettrait de contenir les dérapages qui pourraient aggraver la situation et plonger les pays dans une nouvelle crise de la dette.



## POINT SUR LE PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES ADOPTÉ PAR LA CEMAC

### VISION DES CHEFS D'ÉTAT A L'HORIZON 2025

*Faire de la CEMAC en 2025, un espace économique intégré et émergent, où règnent la sécurité, la solidarité et la bonne gouvernance au service du développement humain à travers le programme économique régional (PER) qui se décline en trois phases quinquennales (2011-2015 ; 2016-2020 ; 2021-2025)*

Le programme Infrastructures économiques et Aménagement du territoire vise la mise en place au sein de l'espace CEMAC des infrastructures critiques pour la compétitivité, notamment la construction ou la réhabilitation des corridors reliant les différentes capitales des Etats membres, les chemins de fer, la construction des interconnexions électriques, des barrages, des infrastructures maritimes, etc.

Au niveau du Cameroun, la majeure partie des projets structurants rentrent dans ce programme. Ces projets sont en cours de réalisation ou achevés pour les uns ou n'ont pas démarré pour d'autres.

#### 1. PROJETS ACHEVÉS

- Bitumage de la route Garoua Boulai-Ngaoundéré : Travaux achevés et réceptionnés.
- Bitumage de la route Obala-Batchenga-Bouam : Lot 1 : Obala-Nkolessong (80km) achevé et réceptionné. Lot 2 : Nkolessong-Nding (89km) + bretelle Nanga Eboko-Bifogo (06km), en cours, Lot 3 : Nding-Nbgaba (40,461 km), en cours.
- Bitumage de la route Abong-Mbang-

Bonis : Travaux achevés et réceptionnés.

- Réhabilitation de la route Yaoundé-Ebolowa : Travaux achevés.
- Réhabilitation de la route Ebolowa-Ambam : Travaux achevés.
- Route Bamenda-Manfe-Ekok-Enugu (Nigeria) : Lot 1 : Bamenda-Batibo-Numba, travaux achevés et réceptionnés le 29 décembre 15 ; Lot 2 : Bachuo-Akagbe-Manfe-Ekok, travaux achevés et réceptionnés provisoirement le 10 juin 2016.
- Réhabilitation de la route Ambam-Kye-Ossi : travaux achevés depuis 2014.

#### 2. PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- Centrales à gaz de Limbe et de Kribi : achevées pour une capacité installée de 216 mégawatts.
- Bitumage de la route Sangmélina-Ouessou: les travaux sont achevés sur la section Djoum-Mintom (98km) financement BAD de 40,5 milliards FCFA. Concernant la section Mintom-frontière Congo, les fonds ont déjà été mobilisés auprès de la BAD (100,005 milliards FCFA) et de la BDEAC (60,750 milliards FCFA). Début

des travaux prévu en 2017.

- Barrage hydroélectrique de Memve'ele : travaux en cours d'achèvement, mise en eau réalisée.
- Aménagement du barrage réservoir de Lom Pangar : travaux de génie civil achevé. Essai de mise en eau complète réalisé avec succès. Contrat de marché signé pour la construction de l'usine de pied.
- Bitumage de la route Yaoundé-Olama-Kribi : tronçon Yaoundé-Olama achevé depuis 2014 ; la suite des travaux est en cours sur financement des partenaires du monde islamique.
- Construction de l'autoroute Douala-Yaoundé : les travaux de la première phase sont en cours ; la deuxième phase sera exécutée en mode partenariat public-privé.
- Réhabilitation de la route Figuil-Maroua: travaux en cours sous financement de l'UE.
- Réhabilitation de la route Dabanga-Kousseri et aménagement du contournement de Kousseri : les travaux suspendus du fait des troubles sécuritaires ont repris avec l'appui du Génie Militaire.
- Bitumage de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Tibati-Ngaoundéré : Financement du tronçon Batchenga-Ntui-Yoko-Lena-Tibati mobilisé auprès de la BAD (110 milliards FCFA), BDEAC (40 milliards FCFA), JICA (26 milliards FCFA), AFD

(40 milliards FCFA). Les diligences de contractualisation des entreprises et de libération de l'emprise du projet sont en cours de finalisation.

- Bitumage de la route Kumba-Manfé : taux d'exécution des travaux routiers 41%.

### 3. PROJETS NON RÉALISÉS

- Barrage de Bini à Warak : accord de prêt signé en 2016 avec Eximbank-Chine pour le financement de la construction.
- Barrage de Colomines : études de faisabilité achevés en 2014.
- Bitumage de la route Maltam-Fotokol : études d'APD disponible en 2014.
- Construction du pont sur le fleuve Logone entre Yagoua et Bongor (Tchad) : l'accord entre les deux parties pour la construction dudit pont a été signé en mai 2014 à N'Djamena. Les études d'avant projet ont été lancées.
- Bitumage de la route Ebolowa-Akom II-Kribi : études disponibles depuis 2013.
- Bitumage de la route Kribi-Campo : négociations en cours avec Eximbank-Chine depuis 2014.
- Construction d'un 2ème pont sur le fleuve Ntem (frontière Cameroun-Guinée Equatoriale) : les études techniques sont en cours
- Bitumage de la route Kumba-Mudemba-Isanguélé-Akpa : études disponibles depuis 2014.



## CONTRIBUTION DE LA CEMAC A LA LUTTE CONTRE L'INSECURITE DANS LA SOUS-REGION

Le Traité de la CEMAC, adopté le 14 mars 1994 et révisé le 30 janvier 2009, confère à la Communauté la mission essentielle « de promouvoir la paix et le développement harmonieux des Etats membres ». Seulement, la structuration institutionnelle et organique de la Communauté ne la dote ni d'institutions, ni d'organes lui permettant de jouer un rôle dans les questions de paix et de sécurité.

La CEMAC a donc créé des mécanismes ad hoc qui comblent ce vide, dont la plus récente est l'Observatoire des Crises en Afrique Centrale, créé à l'issue du Sommet Extraordinaire du 30 juillet 2016 à Malabo.

La raison de cet état des choses peut se trouver dans l'application du principe de subsidiarité entre la CEMAC et la CEEAC, la première ayant, à un moment donné de son fonctionnement, préféré laisser le leadership sur les questions de paix et de sécurité à la seconde, qui dispose d'un organe dédié, le COPAX (Conseil de Paix et de Sécurité en Afrique Centrale), et dont l'architecture semble plus en adéquation avec l'APSA (Architecture Africaine de Paix et de Sécurité).

### Institutions de la CEMAC s'occupant des questions de sécurité

- Comité des chefs de Police d'Afrique Centrale ;

- Le Groupe d'Action contre le blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC). Créé le 14 décembre 2000, le GABAC coordonne, dynamise et évalue les actions entreprises au sein des Etats dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

### Décisions récentes relatives à la situation sécuritaire en Afrique Centrale

Réunis à Malabo le 30 juillet 2016 à l'occasion de leur Session Extraordinaire, les Chefs d'Etat de la CEMAC ont pris d'importantes décisions et recommandations relatives à la situation en RCA et à la situation sécuritaire dans la sous-région. Il s'agit notamment de :

- l'admission des éléments des Forces Armées Centrafricaines dans les différents centres d'instruction des Etats membres de la CEMAC;
- l'octroi d'un soutien supplémentaire de quatre milliards de francs CFA à la RCA, à la charge du Cameroun, du Congo, du Gabon et de la Guinée Equatoriale, en vue du démarrage de son programme de Désarmement, de Démobilisation et de Réinsertion (DDR);
- la création d'un Observatoire des crises, capable d'accompagner le relèvement de la République Centrafricaine, et appelé dans l'avenir, à faciliter le règlement des conflits qui pourraient survenir au sein de la Communauté.

